

Délibération : N°2023-10-05 : 37

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 5 octobre 2023, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX, a délibéré :

Objet : • approbation de l'actualisation de la procédure interne de construction budgétaire.

Il est proposé aux membres du conseil d'administration d'ajouter l'étape du débat d'orientation budgétaire.

Après échanges avec les membres du conseil d'administration et acceptation des demandes de modifications, le recueil des votes est :

Résultat du vote :

Membres en exercice : 26

Membres s'étant exprimés : 18

Pour : 18 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

L'actualisation de la procédure interne de construction budgétaire avec l'ajout de l'étape du débat d'orientation budgétaire avec 18 voix pour.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 5 octobre 2023

Le Président du Conseil d'Administration

Monsieur Philippe LYX

